

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Séance spéciale tenue le : 13 juin 2017

Point de décision

Point d'information

**SUJET : AJOUT DE PRIVILÈGES**

**PROVENANCE :** Direction des services professionnels

**PERSONNE RESPONSABLE :** Josée Savoie, M.D., DSPH

**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Affaires clinico-administratives

**SOMMAIRE :**

Les ajouts de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

**OBJECTIF POURSUIVI :**

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

**IMPACT FINANCIER :**

Aucun impact

**PROJET DE RÉOLUTION :**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en cardiologie à l'Hôpital Fleury aux médecins suivants :

- **Dr Yanick Beaulieu** (# 00-269), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Giuliano Becker** (# 09-025), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

- **Dr Thierry Charron** (# 02-354), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Maria Di Lorenzo** (# 95-347), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Jean Diodati** (# 84-189), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Michel Doucet** (# 97-216), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Philippe Généreux** (#07-410), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Denis Hamel** (# 72-388), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Teresa Krystyna Kus** (# 87-070), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Guy Lalonde** (# 78-054), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Van Hoai Viet Le** (# 08-408), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Réal Lebeau** (# 74-233), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

- **Dre Maude Pagé** (# 13-254), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Donald Palisaitis** (# 83-448), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Frédéric Poulin** (# 08-567), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Claude Sauvé** (# 86-219), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Érick Schampaert** (# 93-319), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Karim Serri** (# 04-267), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Vicky Soulière** (# 00-336), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Marcio Lerch Stürmer** (# 03-047), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Paul Therriault** (# 83-387), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Pierre Tessier** (# 92-263), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en gastro-entérologie à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dr Sidney Sabbah** (# 82-096), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de gastro-entérologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en pharmacie au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au pharmacien suivant :

- **Mme Marie-Christine Champagne** (# 20330), membre actif au Département de pharmacie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.